

Plateforme d'Observation Sociale – DRDJSCS des Pays de la Loire

Groupe Hébergement-Logement Compte-rendu Réunion n°2 – 7/02/2017

Participants :

Raphaëlle MARIE, DRDJSCS (Raphaelle.MARIE@drjscs.gouv.fr)
Chrystèle MARIONNEAU, DRDJSCS (Chrystele.MARIONNEAU@drjscs.gouv.fr)
Marc LE GALLO, COMPAS (marc.legallo@compas-tis.com)
Michaël BERNIER, COMPAS (michael.bernier@compas-tis.com)
Pierre PIGNON, DREAL (pierre.pignon@developpement-durable.gouv.fr)
Stéphane GUIMARD, DDD 44 (stephane.guimard@loire-atlantique.gouv.fr)
Aline DAVID, SIAO 44 (chargedetudeOS@mvs44.com)
Emmanuelle PHA, SIAO 49 (observatoire@SIAO49.fr)
François LEBRUN, FNARS (francois.lebrun@fnars.org)
Marie-Laure CLOAREC, Conseil départemental 49 (ml.cloarec@maine-et-loire.fr)
Patrick LECUYER, DDCS 49 (patrick.lecuyer@maine-et-loire.gouv.fr)
Ambre PIOGER, ARS (ambre.pioger@ars.sante.fr)
Alice HARMAND-REMY, DDCS85 (Alice.harmand-remy@vendee.gouv.fr)
Sandrine RAYER, SIAO 85 (coordination.siao.vendee@gmail.com)

Introduction :

Lors du comité technique de la plateforme d'observation sociale du 13 octobre 2016, il a été acté que les prochains travaux du groupe de travail hébergement/logement de la plateforme d'observation sociale porteront sur les indicateurs du diagnostic à 360°, mesure du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale dans ses aspects hébergement-logement. Vous y trouverez ici le compte rendu de la deuxième réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 7 février 2017.

Ordre du jour:

- ➔ Etat des lieux des indicateurs à compiler au niveau régional pour le compte des départements (COMPAS)
- ➔ Indicateurs des DT 360° à travailler dans le cadre du GT Hébergement/Logement
- ➔ Présentation de l'outil de production et de consolidation des DT360
- ➔ Fixation calendrier de travail du groupe

Etat des lieux des indicateurs à compiler au niveau régional pour le compte des départements (COMPAS)

Le tableau relatif à l'actualisation des diagnostics à 360° a été complété avec les dernières données disponibles de l'Insee et les données de la DREAL :

- SNE 2015 et 2016
- RPLS et SITADEL 2014 et 2015
- PPPI et FILOCOM 2013
- ALT2 2015
- Banque de France 2015
- FSL 2013-2014
- Info DALO 2015 et 2016

Le tableau sera complété prochainement avec les données dont dispose la DRDJSCS. Le tableau sera envoyé à l'ensemble des participants au groupe avec chaque compte-rendu de réunion. L'objectif étant que ce tableau DT360 soit alimenté tous les ans.

Indicateurs des DT 360° à travailler dans le cadre du GT Hébergement/Logement

Indicateur 6.1 - Personnes vivant dans la rue :

Rappel de la définition de l'indicateur : Nombre estimé de personnes différentes ayant fait l'objet d'une intervention dans le cadre d'une maraude, d'un accueil de jour ou du 115 pour une année donnée. Prendre également en compte les personnes hébergées en halte de nuit.

- 1- Le choix a été fait de prendre en compte dans un premier temps des données du recensement de l'Insee « population en habitation mobile, marinière, sans-abri »
 - *Avantage : Possibilité de comparaison avec les autres régions.*
 - *Inconvénient : Enquête aléatoire, peu fiable.*
- 2- Rappel du nombre de places d'hébergement d'urgence
- 3- Données du SIAO-115 sur le nombre moyen de personnes en demande d'hébergement
 - *Avantage : Présent sur les 5 départements, fonctionne partout pareil sur le volet urgence.*
 - *Inconvénient : Tout le monde ne sollicite pas le 115.*
 - a. Nombre de personnes à la rue- item du logiciel proGdis « intermittents »
 - b. Nombre de personnes hébergées par un tiers
 - c. Faire la distinction entre le nombre de personnes et le nombre de ménages
 - d. Caractériser les ménages (composition familiale)
 - e. Hommes/Femmes
 - f. Français/UE/ hors UE/apatride

Pour aller plus loin en fonction des données disponibles :

- 4- Retour Enquête flash des accueils de jour réalisée le 16 janvier 2017
- 5- Données sur la domiciliation (distinction difficile entre personnes à la rue et données relatives au gens du voyage)
- 6- Données des maraudes

En termes d'analyse, il conviendra d'être vigilant sur :

- La structuration de la veille sociale dans chaque département
- L'impact du plan migrants

Indicateur 6.3 - Personnes sortant d'institutions psychiatriques:

Rappel de la définition de l'indicateur : Nombre total de sortants d'hôpitaux psychiatriques pour une année donnée (personnes qui sont sorties vers le domicile au moins une fois dans l'année après une hospitalisation complète dans un établissement psychiatrique sous dotation globale).

1) Données ARS

- Nombre de sortants d'hospitalisation chaque année ayant ou non un besoin de logements
- Nombre de sortants d'hospitalisation chaque année ayant un besoin de logements (cf enquête ponctuelle ARS de 2012)

2) Données SIAO

Le choix a été retenu de prendre en compte le nombre de personnes sortant d'institution psychiatrique qui a fait une demande d'urgence ou d'insertion auprès du SIAO dans l'année (Données 2015 et 2016).

Vérifier que tous les départements peuvent sortir cette information.

Autres sources possibles à étudier :

PASS - Permanences d'accès aux soins de santé

EMPP - Equipe mobile psychiatrie précarité

Indicateur 6.4 - Personnes sortant de prise en charge ASE, y compris les bénéficiaires d'un contrat jeune majeur :

Rappel de la définition de l'indicateur : Nombre total de jeunes faisant l'objet d'une prise en charge de l'aide sociale à l'enfance (familles d'accueil, foyer départemental) ou par un contrat jeune majeur.

Le choix a été retenu de prendre en compte les données du Conseil Départemental suivantes :

- le nombre de jeunes de 18 ans en sortie immédiate d'une prise en charge ASE chaque année,
- le nombre de jeunes sortants d'un suivi par un contrat jeune majeur dans l'année.

Chaque DD fait la demande de données auprès du Conseil Départemental.

Indicateur 7.3 - Femmes victimes de violence ayant fait une demande de logement accompagné et/ou d'hébergement d'urgence ou d'insertion (nombre de personnes) enquête femmes

Rappel de la définition de l'indicateur : Nombre de femmes victimes de violence ayant appelé le 115 et/ou le volet insertion du SIAO pour un hébergement et ayant fait l'objet d'une violence domestique (femmes, hommes).

1) Le choix a été retenu de prendre en compte le nombre de femmes victimes de violence ayant fait une demande d'hébergement ou de logement (données SIAO).

2) Le motif de la demande de logement social « victime de violence » dans Immoweb.

Autres sources possibles à étudier :

Données de l'Union régionale Solidarité Femmes (attention : tout le monde n'est pas adhérents à l'Union régionale Solidarité Femmes).

Via la déléguée aux droits des femmes : le nombre de plaintes et de mains courantes déposées.

Pour la suite, lors d'un prochain groupe :

La question des gens du voyage « Loi Egalité et citoyenneté »

- Travailler sur des indicateurs spécifiques (terrains familiaux).

Avec les Départements :

- Travailler sur l'offre d'accompagnement qui peut être mobilisée dans le département au bénéfice de l'accès et du maintien au logement (indicateurs 19.1 à 19.8)

Certaines données sont disponibles par la DREAL et la DRDJSCS (FSL, ASLL, MASP)

Présentation de l'outil de production et de consolidation des DT360

L'Etat a déjà pré-rempli un certain nombre d'indicateurs issus des premiers diagnostics DT360. La région va si possible actualiser les données des départements dans l'outil. Ces derniers peuvent insérer des précisions qualitatives sur les données chiffrées directement dans l'outil.

Fixation calendrier de travail du groupe

Prochaine réunion : Mardi 21 mars matin, 9h30-12h30